

LES RÉCIFS CORALLIENS, MANGROVES ET HERBIERS DES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER : UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

Les récifs coralliens sont, avec les forêts tropicales, les écosystèmes les plus riches de la planète. La biodiversité y est exceptionnelle. Ils offrent un aperçu sans pareil de la vie sous-marine. **Ils abritent un tiers de toutes les espèces marines aujourd'hui connues dans le monde : un kilomètre carré de récifs contient plus d'espèces animales et végétales que n'en compte tout le littoral européen !**



Associés aux récifs coralliens, avec des bénéfices partagés, les mangroves et les herbiers de phanérogames sont également des hauts lieux de biodiversité. **Importants réservoirs de carbone bleu, ils jouent un rôle crucial dans le cycle du CO₂ à l'échelle mondiale : les zones humides côtières (mangroves, marais salés et herbiers) concentrent dix fois plus de carbone que les forêts tropicales ou que les autres écosystèmes marins.**

PRÉSERVATION DES RÉCIFS CORALLIENS : UNE NECESSITÉ ET UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT

Des écosystèmes coralliens, des mangroves et des herbiers en bonne santé garantissent des ressources et des services indispensables aux communautés humaines.

Les activités économiques liées aux récifs coralliens :

- pêche et alimentation : on estime qu'un demi-milliard d'êtres humains vit des récifs ;
- aquaculture, perliculture, ornementation, ressource en bois... ;
- protection du littoral contre l'érosion et les conséquences des changements climatiques ;
- innovation, recherche ;
- support du tourisme.

De très nombreux organismes marins contiennent des molécules aux propriétés anti-inflammatoires, antivirales, anti-tumorales ou antibactériennes : **les récifs coralliens sont des réservoirs de substances actives pour les médicaments du 21^{ème} siècle.**

DES MILIEUX FRAGILISÉS PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES

Les récifs coralliens régressent fortement et continuellement : 60% sont menacés dans le monde (Reef at Risk - WRI - 2011). D'ici le milieu du siècle, 75% pourraient atteindre un degré de menace critique.

Principales menaces :

- l'urbanisation du littoral, l'agriculture intensive ou le défrichage fragilisant les sols et entraînant l'érosion des bassins versants et la sédimentation du lagon ;
- les pollutions chimiques (pesticides, herbicides) ;
- la destruction et la fragmentation des habitats ;
- la surexploitation des ressources (surpêche, braconnage) ;
- les espèces exotiques envahissantes ;
- le dérèglement climatique : réchauffement et acidification des eaux.

Ces menaces entraînent une perte patrimoniale (naturel et culturel) et économique directe pour les populations locales.

L'IFRECOR a pour mission d'agir pour la protection, la gestion durable et la valorisation de ces écosystèmes exceptionnels.

DES ACTIONS NOVATRICES ET D'AIDE À LA DÉCISION

VALORISER

La Palme IFRECOR : un concours qui récompense et valorise les actions et politiques exemplaires mises en œuvre à l'initiative des élus d'outre-mer, pour la préservation et la gestion durable des écosystèmes coralliens



SURVEILLER

- Un réseau de 400 stations de suivi des récifs, un suivi des herbiers et des mangroves, pour un bilan de l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés réalisé tous les cinq ans
- Un réseau de suivi citoyen : ReefCheck
- Un observatoire des changements climatiques



GUIDER



Guide de bonnes pratiques pour les études d'impact en milieu corallien

Guide pour le dimensionnement et la mise en œuvre des mesures compensatoires des impacts en milieu corallien (MERCOR)

- Guide d'ingénierie écologique sur la réparation des récifs coralliens et des écosystèmes associés
- Guide de réalisation de cartes d'habitats en milieu récifal
- Guide méthodologique pour la cartographie des mangroves de l'outre-mer français

PARTAGER



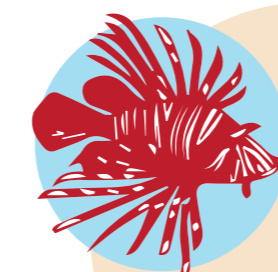
Les informations sur les mangroves grâce à un outil digital du Réseau d'observation et d'aide à la gestion des mangroves

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET LE MECENAT

- Avec la Fondation de la Mer pour développer une plateforme en ligne dédiée au mécénat et au financement participatif : SOS Corail
- Avec la mairie de Ste Luce (Martinique) pour la création d'une Aire Marine Gérée et Concertée
- Avec EcoAct pour le développement d'une méthode label bas-carbone



INFORMER POUR MIEUX PROTÉGER



Liste rouge des espèces de coraux de l'océan indien

- Bilan des espèces exotiques envahissantes
- Classification des habitats récifaux

IFRECOR

INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS 2020

Photo couverture : © Brook Peterson - Design : Piknetart



Initiative Française pour les Récifs Coralliens
info@ifrecor.fr
www.ifrecor.fr

Nous suivre : @ifrecor



L'INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS

Engagée en mars 1999 sur décision du Premier ministre, l'IFRECOR est une initiative nationale qui a vocation à promouvoir la protection et la gestion durables des récifs coralliens et de leurs écosystèmes associés, les herbiers de phanérogames et les mangroves.

L'action de l'IFRECOR s'inscrit au cœur des politiques menées par la France en faveur de la préservation des récifs coralliens. En 2016, la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, engage l'Etat à élaborer, « dans le cadre de l'IFRECOR et sur la base d'un bilan de l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes

associés réalisé tous les cinq ans, un plan d'action contribuant à protéger 75 % des récifs coralliens dans les outre-mer français d'ici à 2021 ».



Cet objectif est renforcé par le Plan biodiversité (2018) et c'est maintenant 100% des récifs coralliens français qui devront être protégés d'ici à 2025.

1300 M€ :
la valeur économique générée chaque année par les RCEA des 9 collectivités

215 M€
Pêche professionnelle, récréative et vivrière

593 M€
Protection côtière

315 M€
Tourisme et Loisirs

175 M€
Séquestration du CO₂

UNE RESPONSABILITÉ MONDIALE

• Les collectivités ultra-marines à littoraux coralliens représentent 78% du territoire maritime de la France, deuxième au niveau mondial derrière les Etats-Unis d'Amérique.

• Avec près de 60.000 km² de récifs coralliens et lagons dans les outre-mer, soit 10% de leur surface à l'échelle planétaire, la France se situe en 4ème position mondiale en termes de surface de récifs.

• Elle est le seul pays au monde, avec la Grande Bretagne, à avoir des récifs coralliens dans les 3 océans de la planète et ces contextes variés leur confèrent une diversité exceptionnelle.

• Des services écosystémiques évalués à 1,3 milliards € : Protection des côtes, tourisme et loisirs, pêche, protection des côtes, séquestration de CO₂.

• Elle compte 91 000 ha de mangroves (y compris la Guyane), soit environ 0,7% des surfaces de mangroves dans le monde.

L'importante surface couverte par les récifs et lagons associés, la diversité des structures géomorphologiques et la couverture géographique mondiale, dans les 3 océans, font de la France grâce à ses territoires ultramarins, l'un des tout premiers pays coralliens de la planète.

UN ENGAGEMENT DE LA FRANCE À L'INTERNATIONAL

L'IFRECOR est la déclinaison française de l'initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) qui compte 90 membres, dont 42 pays. La France, membre fondateur depuis 1994, a assuré la présidence de l'ICRI à 3 reprises.

DES GÉOGRAPHIES VARIÉES

Les récifs coralliens sont présents dans 11 territoires de l'outre-mer tropical, qui se distribuent dans les trois océans :



UNE GOUVERNANCE ORIGINALE

L'IFRECOR s'appuie sur :

- un comité national avec 6 collèges d'acteurs : élus parlementaires, comités locaux, scientifiques, administrations, associations, professionnels ;
- un réseau de 10 comités locaux rassemblant les acteurs dans chacun des outre-mer français abritant des récifs coralliens.

L'IFRECOR est placée sous la co-présidence des ministères en charge de l'environnement et des outre-mer, qui assurent également l'animation de son secrétariat.

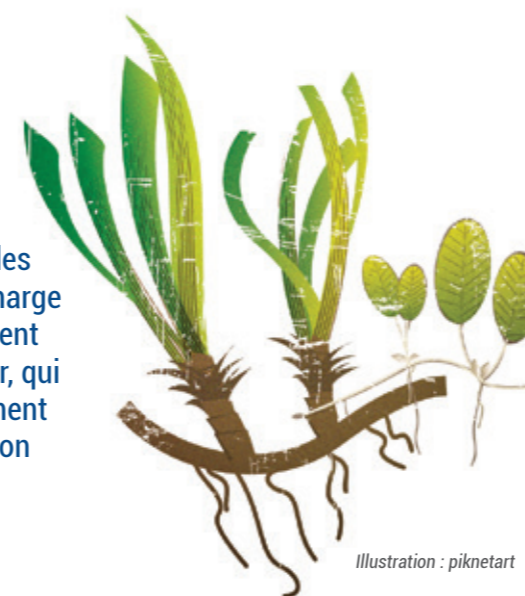


Illustration : piknetart

DES OBJECTIFS PARTAGÉS

L'IFRECOR VISE À :

- faire prendre conscience de l'importance et des enjeux écologique, économique, social et culturel que représentent ces écosystèmes ;
- mettre les outre-mer en réseau pour développer les échanges d'expériences et le transfert de connaissances sur des thématiques communes ;
- établir des réseaux de surveillance des récifs coralliens et écosystèmes associés des outre-mer, comme partie intégrante des réseaux internationaux tels que le réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN), Reef Check, ou des herbiers (Seagrass watch).



Photo : © DR

UN CADRE D'ACTIONS EN SIX AXES STRATÉGIQUES

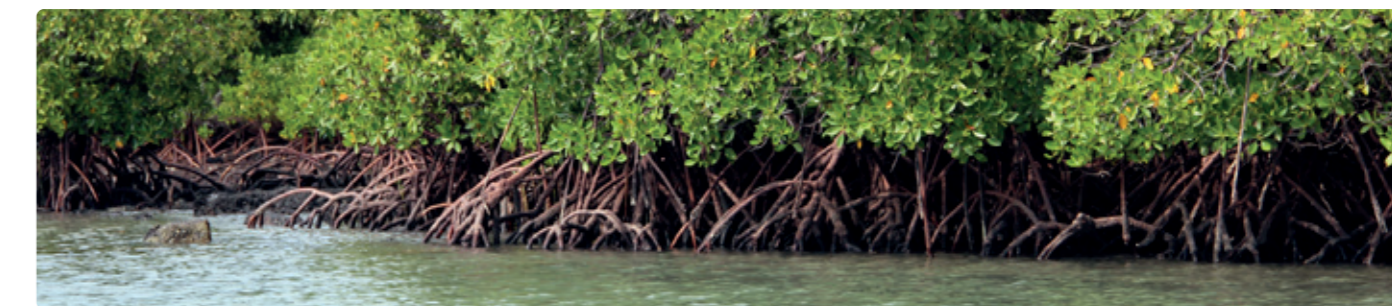


Photo : © DR

1. Planifier pour prévenir (schémas et plans d'aménagements et de gestion, aires marines protégées).
2. Réduire les effets négatifs dus aux activités humaines tout en assurant leur développement durable.
3. Connaître et comprendre pour gérer (recherche, surveillance, outils d'aide à la décision).
4. Informer, former et éduquer.
5. Développer les moyens d'action (réglementaires, financiers, institutionnels).
6. Développer les échanges et la coopération régionale.

Depuis 2000, ce cadre est décliné en programme d'actions quinquennal.

DES ACTIONS QUI RÉPONDENT À PLUSIEURS CRITÈRES :

- un caractère de complémentarité par rapport aux actions des autres acteurs sur les récifs ;
- des réponses à des préoccupations partagées par les outre-mer (intérêt transversal des actions) ;
- un caractère novateur, expérimental et pionnier ;
- un rôle d'initiateur et de catalyseur, sur des actions orphelines, non prises en charge par ailleurs.

Un financement d'en moyenne 1 million d'euros / an par les ministères des outre-mer et de la transition écologique et solidaire, à la fois sur des actions nationales et des actions locales dans les outre-mer.